

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 83 (1957)
Heft: 22

Wettbewerbe

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 06.10.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Beton-Kalender 1957. XLVI^e année. Berlin-Wilmersdorf (Hohenzollerndamm 169), Wilhelm Ernst & Sohn, 1957. — Deux volumes 11×15 cm, de 856 et 457 pages (plus des annexes), 1396 figures. Prix des deux volumes : 18 DM.

Récemment parue, l'édition 1957 du «Beton-Kalender» a été légèrement augmentée par rapport à la précédente, apportant ainsi la preuve des efforts de ses auteurs et éditeur pour maintenir constamment ce précieux aide-mémoire de l'ingénieur civil au niveau des dernières données de la technique.

Rappelons que cet excellent guide contient un vaste ensemble de renseignements théoriques et pratiques touchant à tout ce qui a trait aux constructions en béton, béton armé et béton précontraint : calcul, prescriptions, exécution, etc.

LES CONGRÈS

Société suisse de Mécanique des sols et des Travaux de fondation

Assemblée générale d'automne

La Société suisse de Mécanique des sols et des Travaux de fondation tiendra son assemblée d'automne le 8 novembre 1957 à Olten (Hôtel Schweizerhof). De 9 h. 30 à 18 h., des exposés seront présentés sur chacune des séances du 4^e Congrès de la Société internationale qui eut lieu au mois d'août passé, à Londres. Chaque exposé sera suivi de quelques minutes de discussion.

Toutes les personnes s'intéressant aux problèmes de mécanique des sols et aux travaux de fondation sont invitées à prendre part à cette journée.

2^e Congrès international de cybernétique

Le Conseil d'administration de l'Association internationale de cybernétique, réuni à Namur le 15 juillet 1957, a décidé d'organiser à Namur, du 3 au 10 septembre 1958, le 2^e Congrès international de cybernétique.

Les thèmes suivants y seront développés : L'information — L'automatisme (application de la cybernétique aux machines) — L'automation (utilisation de l'automatisme dans l'organisation du travail) — Les effets économiques et sociaux de l'automation — La cybernétique et les sciences sociales — La cybernétique et la biologie.

Secrétariat du Congrès : Association internationale de cybernétique, 13, rue Basse-Marcelle, Namur (Belgique).

Cinquièmes journées de l'hydraulique

Aix-en-Provence — 26-28 juin 1958

TURBINES ET POMPES HYDRAULIQUES

La Société hydrotechnique de France organise, pour les 25-28 juin 1958, les cinquièmes journées de l'hydraulique, avec le programme suivant :

Exposé introductif : *Notions générales sur les turbo-machines*, par M. Paul Chapouthier, contrôleur général à Electricité de France (E.D.F.).

Question I : *Evolution de la technologie des turbines et son influence sur le génie civil*. Rapporteur général : M. René Langlois, directeur adjoint de l'Equipement d'E.D.F., membre du Bureau du Comité technique de la S.H.F.

Question II : *Régulateurs des turbines*. Rapporteur général : M. Alexis Dejou, directeur adjoint des Etudes et Recherches d'E.D.F.

Question III : *Rendement des turbines et problèmes de cavitation*. Rapporteur général : M. Marc Henry, ingénieur en chef des Ponts-et-Chaussées, hors cadre, directeur de la Compagnie nationale du Rhône, chargé des services d'études.

Question IV : *Exploitation des turbines*. Rapporteur général : M. Jack Narcy, chef de la division « Contrôle et Coordination » du service de la Production hydraulique d'E.D.F.

Question V : *Turbines — Pompes*. Rapporteur général : M. Robert Gibrat, professeur à l'Ecole nationale supérieure des Mines de Paris, ingénieur-conseil à E.D.F. pour les usines marémotrices, président du Comité technique de la S.H.F.

Question VI : *Pompes hydrauliques*. Rapporteur général : M. Paul Bergeron, professeur à l'Ecole supérieure d'Electricité et à l'Ecole centrale des Arts et Manufactures, président-directeur général de la Maison Bergeron, vice-président de la section « Machines » à la S.H.F.

Question VII : *Turbines de forage*. Rapporteur général : M. René Delmas, ingénieur en chef des Mines, président, directeur général de la Société languedocienne de Forages pétroliers.

Il est rappelé aux personnes désireuses de présenter des rapports originaux sur des problèmes se rapportant à l'une des questions précitées de bien vouloir : 1^o le faire connaître sans tarder, à la Société hydrotechnique de France, 199, rue de Grenelle, Paris (7^e) ; 2^o adresser un résumé en dix lignes et trois exemplaires, à la S.H.F., le plus tôt possible et au plus tard le 31 octobre 1957.

Les rapports retenus devront être remis in-extenso en quatre exemplaires, à la S.H.F., au plus tard le 28 février 1958. Ils seront obligatoirement rédigés, exposés et discutés en langue française.

Les personnes désireuses de participer aux Cinquièmes journées de l'hydraulique sont priées de le faire connaître le plus tôt possible, et sans engagement, à la S.H.F., afin que le Secrétariat puisse leur communiquer, en temps voulu, le programme détaillé des séances et des voyages ainsi que les conditions d'inscription.

Les participants recevront, avant les Journées, une collection complète des rapports imprimés.

CARNET DES CONCOURS

Concours pour la réalisation de la cuisine modèle organisé par la Novelectric

Jugement du jury

Le concours national organisé par la Novelectric S.A., Zurich, pour la réalisation de la cuisine idéale, a obtenu un très grand succès. Les 105 projets présentés ont été soumis à un examen approfondi du jury qui a porté une attention particulière à leurs aspects pratiques et économiques, à l'originalité des suggestions de leurs auteurs et à l'harmonie formelle ainsi qu'à l'aménagement technique rationnel et aux conditions d'hygiène. Parmi les projets primés et qui ont été acquis pour leur

réalisation prochaine, se trouvent quelques initiatives pleines d'intérêt qui ont su faire la part de la situation actuelle dans la construction de l'habitat ainsi que de la pénurie sensible de main-d'œuvre domestique. Le jury se composait comme suit : Hans Fischli, architecte F.A.S., directeur de l'Ecole des Arts industriels (Kunstgewerbeschule), Zurich, président ; Walter Bürgin, directeur de la Novelectric S.A., Zurich ; professeur Dr Etienne Grandjean, directeur de l'Institut d'hygiène et de physiologie du travail de l'E.P.F., Zurich ; Engelina von Burg, directrice de l'Institut ménager suisse, Zurich ; Ernst Zietzschmann, architecte S.I.A., rédacteur de la revue *Construction + Habitation*, Zurich ; Elsa Burkhardt, architecte S.I.A., Zurich.

Le jury a couronné les lauréats à l'unanimité dans l'ordre suivant :

- 1^{er} rang : *Ernst Vogt*, architecte d'intérieur, Zurich. Prix : Fr. 5000.—.
- 2^e rang : *Hans Roth*, architecte, Kilchberg/Zurich. Prix : Fr. 4000.—.
- 2^e rang : *Verena Hebling*, Zurich. Prix : Fr. 4000.—.
- 2^e rang : *O. et M. Magnin*, architectes S.I.A., Lausanne. Prix : Fr. 4000.—.
- 3^e rang : *Walter Baumann*, technicien, Lausanne. Prix : Fr. 3000.—.
- 4^e rang : *Franz Meister*, architecte diplômé S.I.A. et *Hans Ruedi Abbühl*, architecte, Berne. Prix : Fr. 2000.—.
- 5^e rang : *Ulrich J. Baumgartner*, architecte diplômé E.P.F./S.I.A., Winterthur. Prix : Fr. 1500.—.
- 5^e rang : *Lisbeth Reimann*, architecte diplômée S.I.A., Zurich. Prix : Fr. 1500.—.

En outre, les projets dus aux auteurs suivants ont été acquis pour Fr. 1000.— chacun :

Katharina Eichhorn, Bottmingen/Bâle ; *M. et F. Richter*, architectes E.P.L./S.I.A., Berne ; *Heinz Ronner*, architecte E.P.F., Zurich ; et *Jakob Schilling*, architecte diplômé E.P.F., Kilchberg/Zurich ; *Oskar Schiesser*, architecte, et son collaborateur *H. Suter*, Aarau ; *Karl Steiner*, Zurich.

La Novelectric S.A., organisatrice du concours, montera prochainement dans ses magasins, en tant que cuisine modèle, le projet qui a été doté du premier prix et le présentera au public. Simultanément, les autres projets retenus feront l'objet d'une exposition dont la date et le lieu seront communiqués en temps utile.

STS	SCHWEIZER. TECHNISCHE STELLENVERMITTLUNG
	SERVICE TECHNIQUE SUISSE DE PLACEMENT
	SERVIZIO TECNICO SVIZZERO DI COLLOCAMENTO
	SWISS TECHNICAL SERVICE OF EMPLOYMENT

ZURICH, Lutherstrasse 14 (près Stauffacherplatz)

Tél. (051) 23 54 26 — Télégr. STSINGENIEUR ZURICH

Gratuit pour les employeurs. — Fr. 3.— d'inscription (valable pour 3 mois) pour ceux qui cherchent un emploi. Ces derniers sont priés de bien vouloir demander la formule d'inscription au S. T. S. Les renseignements concernant les emplois publiés et la transmission des offres n'ont lieu que pour les inscrits au S. T. S.

Emplois vacants :

Section du bâtiment et du génie civil

678. *Dessinateur en bâtiment*. Bureau d'architecture, près de Zurich.

680. *Ingénieur civil*, bon staticien pour calculs statiques en béton armé. En outre *dessinateur en béton armé*. Bureau d'ingénieur. Genève.

682. *Technicien ou dessinateur en bâtiment*. Bureau d'architecture. Canton de Zurich.

684. *Technicien ou dessinateur en bâtiment*. Bureau d'architecture. Ville de Suisse orientale.

686. *Technicien en génie civil*. Béton armé et travaux de génie civil. En outre *dessinateur en béton armé*. Bureau d'ingénieur. Près de Lucerne.

688. *Ingénieur civil*. Exploitation et transport de phosphates, charbon et minerais de fer. Machines et installations modernes. Société minière suisse outre-mer.

690. *Technicien en génie civil*. Bureau et chantier. Routes et travaux de génie civil. En outre *dessinateur en génie civil*. Bureau d'ingénieur. Zurich.

692. Jeune *architecte* ou *technicien en bâtiment*. Bureau d'architecture. Canton de Berne.

694. Jeune *dessinateur en bâtiment*. Bureau et chantier. Société industrielle. Canton d'Argovie.

696. *Architecte* ou *technicien en bâtiment*. Concours. Bureau d'architecture. Suisse orientale.

Sont pourvus les numéros, de 1956 : 178, 770 ; de 1957 : 86, 296, 314, 550, 612, 622, 632, 646, 648, 654.

Section industrielle

385. *Technicien mécanicien* ou *électricien*. Expérience : 5 ans. Exploitation ou construction d'installations hydro-électriques. Age : maximum 35 ans. Sous-chef d'une usine hydro-électrique. Suisse romande.

387. Jeune *ingénieur chimiste*. Langues française et anglaise. Grande industrie chimique. Belgique.

389. *Ingénieur mécanicien*. Machines thermiques. Usines nucléaires-électriques. Langues : français, allemand et anglais. Grande fabrique de machines. Suisse allemande.

391. *Ingénieur* ou *technicien électricien*. Montage et mise au point des machines, appareils et installations. Courant fort. Langues : français et allemand. Age : au moins 35 ans. Poste de chef de la section montage. Grande fabrique de l'industrie des machines.

393. *Dessinateur en machines*. Zurich.

395. Jeune *ingénieur* ou *technicien*. Vente. Zurich.

Sont pourvus les numéros, de 1955 : 655, 663 ; de 1957 : 149, 221, 255.

Rédaction : D. BONNARD, ingénieur.

DOCUMENTATION GÉNÉRALE

(Voir pages 9 et 10 des annonces)

NOUVEAUTÉS — INFORMATIONS DIVERSES

Revêtement absorbant pour chambre sourde

(Voir photographie page couverture)

Le développement constant des techniques modernes exige des laboratoires de recherches, de certaines industries, ainsi que des studios de radiodiffusion, la disposition de locaux offrant une absorption aussi grande que possible des ondes sonores et, dans certains cas, électriques. Ces locaux sont appelés communément « chambres sourdes ».

De nombreux essais de laboratoire ont été effectués, afin de déterminer le matériau présentant les meilleures qualités d'absorption des sons et les formes les plus favorables à donner au revêtement absorbant.

Il a été ainsi démontré que la laine de verre agglomérée à une densité optimum et assemblée en forme de prismes effilés, groupés comme le représente la photographie de la page de couverture, permettait d'obtenir les meilleurs résultats.

La maison Fibres de Verre S.A. à Lausanne s'est fait une spécialité de la fabrication et du montage des prismes absorbants. Plusieurs chambres sourdes ont été installées par ses soins tant en Suisse qu'à l'étranger.